

ART EN IMMERSION

2021 • ÎLE-DE-FRANCE

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Art en immersion est un programme éducatif et culturel **GRATUIT** proposé par la **Fondation Culturespaces**. Son objectif est de favoriser l'accès à la culture pour les jeunes enfants éloignés de l'offre culturelle en s'appuyant sur le potentiel de l'art numérique comme vecteur de transmission. Parcours interactif en plusieurs étapes, il est déployé en Île-de-France en lien avec l'exposition numérique immersive présentée à l'Atelier des Lumières : *Dalí, l'énigme sans fin*.



À QUI S'ADRESSE LE PROGRAMME ?

La **Fondation Culturespaces** propose gratuitement le programme pédagogique Art en immersion à différentes structures d'accueil d'enfants :

- Ecoles relevant de l'éducation prioritaire (REP ou REP+) ou situées en zones rurales isolées : niveaux CE2 au CM2, dispositifs ULIS jusqu'à la 6ème ;
- Structures médicoéducatives d'accueil d'enfants en situation de handicap (IME, ITEP, EMP...);
- Structures sociales (centres de loisirs, associations, MECS...), enfants de 8 à 11 ans ;
- Services pédiatriques d'hôpitaux.

L'EXPOSITION À L'HONNEUR EN 2021 : DALÍ, L'ÉNIGME SANS FIN

Situé entre Bastille et Nation, dans une ancienne fonderie du XI^e arrondissement parisien, l'Atelier des Lumières propose des expositions numériques immersives. En 2021, le centre d'art numérique immersif présente l'exposition « Dalí, l'énigme sans fin ». L'exposition revient sur plus de 60 années créatrices du maître catalan. Rythmé par les musiques du groupe légendaire Pink Floyd, l'exposition immersive plonge le visiteur dans des décors métaphysiques et réunit des œuvres exposées à travers le monde.

ATELIER DES LUMIÈRES



UN PARCOURS INTERACTIF EN 4 ÉTAPES

ÉTAPE 1 : ATELIER PÉDAGOGIQUE

Les enfants se familiarisent aux œuvres du peintre à travers une dizaine d'activités pédagogiques ludiques.

ÉTAPE 2 : VISITE DE L'EXPOSITION NUMÉRIQUE IMMERSIVE

à l'Atelier des Lumières (en autonomie).

ÉTAPE 3 : ATELIER CRÉATIF

Un temps pour révéler la créativité de l'enfant par la pratique artistique : inspiré par ses découvertes, chaque enfant crée en toute liberté sa propre œuvre.

ÉTAPE 4 : RESTITUTION

Les œuvres des enfants sont regroupées afin de créer une mini-exposition et permettre un temps de partage avec les familles.

Dans les écoles, les enseignants animent toutes les étapes du programme en autonomie à l'aide d'un **kit pédagogique** envoyé par la Fondation Culturespaces. Dans les autres structures, un médiateur de la Fondation se déplace et anime les ateliers 1 et 3. Le dossier enseignant est **téléchargeable en ligne** sur le site internet de la Fondation.

QUELS SONT LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DU PROGRAMME ?

S'OUVRIR À L'UNIVERS DE L'ARTISTE en argumentant des choix individuels, en observant des détails, en repérant des constantes du langage plastique de l'artiste, afin de familiariser les enfants avec les œuvres qu'ils découvriront dans l'exposition immersive.

NOUER DES LIENS AVEC L'UNIVERS DE L'ARTISTE en formulant ses émotions face aux œuvres et en écoutant celles du groupe, puis en découvrant l'histoire de l'artiste.

ÉVEILLER L'EXPRESSION ARTISTIQUE DES ENFANTS PAR DES ACTIVITÉS PRATIQUES en s'appropriant des couleurs, des mouvements et des matières.

COMMENT S'INSCRIRE ?

RÉSERVATION EN LIGNE

www.fondation-culturespaces.com

INFORMATIONS PRATIQUES

Les ateliers se déroulent dans les structures qui accueillent les enfants. Pour la visite, l'entrée de l'Atelier des Lumières se situe au **38 rue Saint-Maur 75011 Paris**.

ACCÈS MÉTRO : Ligne 9 (Saint-Ambroise), ligne 3 (Rue Saint-Maur), ligne 2 (Père Lachaise)

BUS : n° 46, 56, 61 et 69 // **CAR SCOLAIRE** : possibilité de déposer au parking public du cimetière du Père-Lachaise, à 5 minutes à pied.

ACCESSIBILITÉ L'Atelier des Lumières est accessible aux personnes à mobilité réduite. Un ascenseur permet d'accéder à la mezzanine.

Pique-nique possible au square Maurice Gardette, à 1 minute à pied.

CONTACT

COORDINATRICE GÉNÉRALE
PROGRAMME « ART EN IMMERSION »

bianca.ciampolini@culturespaces.com

fondation
culturespaces

FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE PAR LA CULTURE

Afin de lutter contre les inégalités d'accès à la culture, la Fondation Culturespaces met en place, depuis 2009, des programmes éducatifs et culturels à destination des enfants fragilisés par la maladie, en situation de handicap ou d'exclusion sociale.

Programme phare de la Fondation Culturespaces depuis 2018, Art en immersion est développé en partenariat avec trois centres d'art numériques : les Carrières de Lumières (Baux-de-Provence), l'Atelier des Lumières (Paris) et les Bassins de Lumières (Bordeaux).

En 2020, la Fondation Culturespaces a signé une convention-cadre triennale de partenariat avec le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports pour

répondre à la volonté gouvernementale de développer une politique ambitieuse en matière d'éducation artistique et culturelle.



Grâce au soutien de nos mécènes, le programme est entièrement gratuit pour les bénéficiaires.

Groupe Monnoyeur

Fondation **ENGIE**

FONDATION GROUPE **ADP**

MACIF

pébéo
fabricant de couleurs